

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.500 euros
Siège social : Les Fontaines de la Duranne
185, Avenue d'Archimède
13857 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 530 807 197

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 23 JUILLET 2012

L'an deux mille douze,
Et le vingt trois juillet à dix-neuf heures.

Le soussigné monsieur Alain ROSTAN, agissant tant en qualité d'associé unique que de Président de la société AR INVESTISSEMENT.

I - A pris les décisions suivantes :

- Transfert de siège social.

DECISION UNIQUE

L'associé unique, décide de transférer le siège social de la Société de Les Fontaines de la Duranne – 185, Avenue Archimède – 13857 Aix-en-Provence Cedex 3 à Bouc Bel Air (13320) Le Domaine de la Gratiane - 1, rue Frédéric Chopin, à compter de jour, et de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé Le Domaine de la Gratiane - 1, rue Frédéric Chopin – 13320 BOUC BEL AIR.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line.